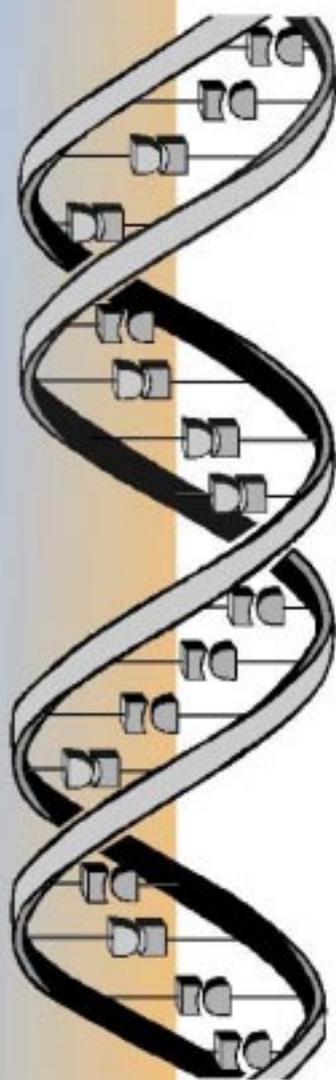


# LE GALLICAN

REVUE DE L'EGLISE GALLICANE - ISSN 0992 - 096X

## Bioéthique

Vers  
un  
Monde  
Meilleur ?



LE  
GALLICAN

2,30 € La voix de l'Eglise de l'Equilibre et du Bon Sens AVRIL 2002

Journal fondé en 1921 par Mgr Giraud

C'est ainsi que s'est appelée l'Eglise Catholique en France depuis l'évangélisation des Gaules jusqu'en 1870.

Respectueuse de la papauté, elle posait néanmoins certaines limites à sa puissance; elle enseignait en particulier que le pouvoir des évêques réunis en concile était plus grand que celui du pape. Pourtant en 1870 eut lieu à Rome la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale qui consacra l'abdication de l'épiscopat devant l'omnipotence du pape.

En France, un mouvement de résistance fut emmené par le Révérend Père Hyacinthe Loyson qui obtint par décret du Président de la République l'autorisation d'ouvrir un lieu de culte au nom de l'Eglise Gallicane le 3 décembre 1883. Après la loi de 1905 entérinant le principe de séparation des Eglises et de l'Etat, le courant gallican va s'organiser plus librement sous la houlette de Mgr Vilatte.

A partir de **1916** le village de **Gazinet** - dans le bordelais - devint le symbole de la résistance gallicane et du renouveau gallican. **L'association culturelle saint Louis** fut créée par Monseigneur Giraud le **15 février 1916**.

Le siège de l'Eglise et de la culturelle saint Louis est aujourd'hui à Bordeaux: - chapelle primatiale saint Jean-Baptiste, 4 rue de la Réole, 33000 Bordeaux.

La paroisse saint Jean-Baptiste existe **sans discontinuité** depuis le 24 juin 1936. Elle a été fondée par Monsieur l'Abbé Junqua en 1872 et fut continuée par le Père Jean (*Monseigneur Brouillet*) 1936, puis par le Père Patrick (*Monseigneur Truchemotte*) 1960. Depuis 1987 le Père Thierry (*Monseigneur Teyssot*) assure le service permanent du culte gallican (messes, baptêmes, mariages, communions, funérailles, bénédictions) en la chapelle saint Jean-Baptiste.

Cette tradition bien gauloise de résister aux empiétements de la curie romaine a pris jadis le nom de **gallicanisme**.

Le plus illustre représentant de ce courant fut le grand **Bossuet**, évêque de Meaux (XVII<sup>ème</sup> siècle), qui rédigea les **quatre articles gallicans de 1682** signés par l'assemblée des évêques de France. Bossuet ne fit d'ailleurs que reprendre les décisions du **concile de Constance** (1414-1418) qui rappela (conformément à la règle en usage dans l'Eglise universelle et indivise du premier millénaire) que le **concile oecuménique** (assemblée de tous les évêques) était **l'organe suprême en matière d'autorité et d'enseignement au sein de l'Eglise**.

### L'Eglise Gallicane aujourd'hui

#### 1) Ses croyances

En tant qu'**Eglise chrétienne**, pour y adhérer, il faut avoir reçu le baptême ou désirer le recevoir.

En tant qu'**Eglise de tradition catholique**, pour y adhérer, il faut connaître et admettre l'un des credos suivants, qui contiennent les articles fondamentaux de la foi catholique: - des Apôtres, de Nicée-Constantinople, de saint Athanas.

En tant qu'**Eglise apostolique**, pour y adhérer, il faut connaître et admettre dans leur contenu traditionnel les sept sacrements: baptême, confirmation, réconciliation, eucharistie, onction des malades, ordre et mariage; tous les

# **l'Eglise** **Gallicane**

commandements divins, lesquels sont synthétisés dans ce passage de l'Evangile: "**tu aimeras ton Dieu de tout ton coeur, de toute ton âme et de tout ton esprit, et tu aimeras ton prochain comme toi-même**".

#### 2) Ses tolérances

Acceptation du mariage des prêtres et des évêques - Diaconat féminin - Rejet de la confession obligatoire - Administration du sacrement de communion sous les deux espèces - Bénédiction ponctuelle du remariage des divorcés - Bannissement des excommunications - Liberté en matière de jeûne et d'abstinence - Participation des fidèles au gouvernement de l'Eglise - Election des évêques par le clergé et les fidèles - Prise en considération du monde animal dans la réflexion de l'Eglise.

#### 3) La Communion Gallicane

Union des Eglises de tradition catholique - Eglises Soeurs

\*\* Eglise Gallicane - Tradition Apostolique de Gazinet - 4 rue de la Réole - 33000 Bordeaux  
Internet: <http://www.gallican.org>

\*\* Rite Catholique-Chrétien d'Eglises Communautaires - 30 Briermoor, Ottawa, Ontario, K1T 3G7, Canada  
Internet: [http://cciccc.ca/fr/comite\\_episcopal/rccec/](http://cciccc.ca/fr/comite_episcopal/rccec/)

Les deux Eglises Soeurs ont eu le même évêque au début du siècle, en la personne de Mgr J. René Vilatte, 1854-1929.

Elles poursuivent ce qui a été mis en place par et avec lui, ainsi que par les successeurs, dans l'unité de foi et d'ordre de leurs synodes respectifs.

Pour le Canada, cette unité s'observe dans la Déclaration, dite de Duval, de novembre 1889, dans le Livre de prière, 1<sup>ère</sup> version en 1886, et dans la succession des conseils synodaux et des évêques, de Mgr Vilatte à Mgr Serge A., Thériault, en passant par Mgr Casimir Durand (1926) et Mgr O'Neill Côté (1974).

Pour la France, cette unité s'observe dans la Profession de Foi de Gazinet dont une première ébauche est éditée vers 1930 avant la version définitive de 1945, et dans la succession épiscopale qui va de Mgr Vilatte à Mgr Thierry Teyssot, en passant par Mgr Giraud (1911), Mgr Jalbert-Ville (1950), Mgr d'Eschevannes (1966) et Mgr Patrick Truchemotte (1975).

Les Eglises-soeurs de la Communion Gallicane sont aussi membres du **Conseil International des Eglises Communautaires**,

<http://www.ICCC.i-go.to/>

qui est membre du **Conseil Oecuménique des Eglises**.

<http://www.wcc-coe.org/>



# Editorial

Une fois n'est pas coutume, nous avons décidé à travers ce numéro de lancer une large consultation auprès de nos fidèles, nos sympathisants et tous les lecteurs du Gallican sur le thème si controversé de la **bioéthique**.

En parcourant le dossier que nous avons préparé pour le journal vous pourrez vous faire une idée des enjeux et des questions soulevées par ces nouvelles techniques, en particulier le clonage et tout ce que cela implique.

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture un projet de loi sur la bioéthique le 22 janvier 2002. Ce document reviendra au Parlement vers la fin de l'année pour adoption définitive. Nous aimerions pouvoir présenter un texte qui serait l'expression de la position officielle de notre Eglise sur ce sujet.

Un questionnaire a donc été ajouté à ce numéro pour vous permettre de réagir et d'exprimer votre opinion. Nous respectons l'anonymat de chacun, seul votre avis nous intéresse.

Le synode de l'Eglise - qui se tiendra cette année le dimanche 28 avril - abordera lui aussi les questions de la bioéthique. Le prochain numéro de juillet du Gallican s'en fera l'écho, et présentera les premiers résultats de notre consultation.

Donc réagissez, documentez-vous largement. Nous attendons vos réponses.

T. TEYSSOT

## Sommaire

**1** Bioéthique - Vers un Monde Meilleur ?

**2** La Révélation Primordiale

**3** Notre Eglise au Cameroun

**LE GALLICAN**  
REVUE DE L'EGLISE GALLICANE - ISSN 0992-096X

Journal Trimestriel - 4 rue de la Réole - 33000 BORDEAUX

☎ 05.56.31.11.96 - Fax 05.46.04.07.13

Adresse de Messagerie Internet: gallican@gallican.org

Site Web: <http://www.gallican.org>

# Bioéthique

## Vers

# un Monde Meilleur ?

Avec l'arrivée du troisième millénaire la science développe un pouvoir technique extraordinaire, elle intervient maintenant au coeur du mystère de la vie. Des expressions comme **clonage à visée thérapeutique** ou **clonage reproductif** montrent à l'évidence que la technologie médicale est en passe de franchir un cap nouveau. Pourquoi faire, pour quel projet de société, pour quels bénéficiaires ?

Autant de questions que nous aimerions aborder dans ce dossier du Gallican à l'heure où l'Assemblée nationale vient d'adopter en première lecture un projet de loi sur la bioéthique le 22 janvier 2002. C'est dire l'importance de ces questions qui concernent tous les citoyens et sur lesquelles les Eglises chrétiennes doivent réfléchir. En deux mille ans de christianisme la théologie a été établie une fois pour toutes, le Credo est là pour nous rappeler les vérités essentielles de la Foi. Par contre les questions de bioéthique sont comme un défi majeur lancé aux chrétiens du XXIème siècle; définir la frontière de l'inacceptable sans fermer la porte au progrès, telle est l'interrogation d'aujourd'hui.

### PRÉAMBULE BIBLIQUE

Commençons par un rapide survol de la Genèse. L'expression *"tu enfanteras dans la douleur"* adressée à la femme après le péché originel (Genèse 3,16) désigne-t'il une loi divine ou une fatalité absolue ? Non bien sur. Il est du devoir de l'humanité de chercher des solutions médicales pour supprimer la souffrance. La loi d'amour instituée par le Christ Jésus est une

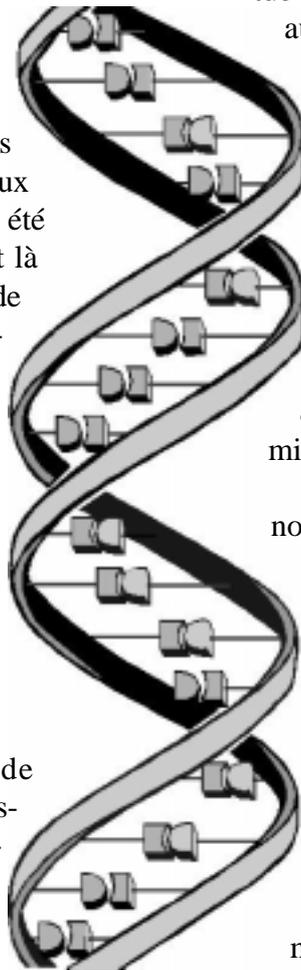
invitation à la liberté et à l'amélioration de la qualité de la vie.

Ce principe étant posé continuons notre survol du Livre des livres avec maintenant un symbole venu du paradis. Il s'agit de *"l'arbre de vie"* (Genèse 2,9), source de vie éternelle selon la Genèse. Mon confrère et ami l'évêque Jean Blusseau me faisait remarquer combien l'aspect de la fameuse molécule d'ADN, avec ses deux brins enroulés l'un autour de l'autre en hélice, renvoie au symbole de l'arbre de vie. Comment en effet ne pas l'évoquer ! N'oublions pas que cette molécule d'ADN consti-

tue le support génétique de tout être vivant, autrement dit elle porte la vie en transportant nos gènes. Elle contient toutes les informations qui permettent le développement harmonieux de nos cellules, donc de la vie.

Ainsi dans l'univers infiniment petit des molécules nous pouvons retrouver l'icône d'une réalité mystérieuse mentionnée par la Bible, celle de l'arbre de vie. *"Ce qui est en haut est comme ce qui est en bas"* révèle le langage des alchimistes.

Quittons maintenant la Genèse pour nous intéresser aux prophéties énoncées par Jésus durant la dernière semaine de sa vie terrestre, en particulier celle qui annonce son retour glorieux à la fin des temps: *"Quand vous verrez l'abomination de la désolation s'établir dans le lieu saint"* (Mathieu 24,15). Dans la pensée du Christ, le temple n'est pas un édifice matériel: *"Détruisez ce temple, et en trois jours je le relèverai"* (Jean 2,19) avait prophétisé le Seigneur. Il parlait évidemment de son corps qu'il ressusciterait le matin de Pâques. L'Apôtre Paul écrit également aux membres de l'Eglise de Corinthe: *"Vous êtes le temple de Dieu"* (1 Corinthiens 3,16). Autrement dit,

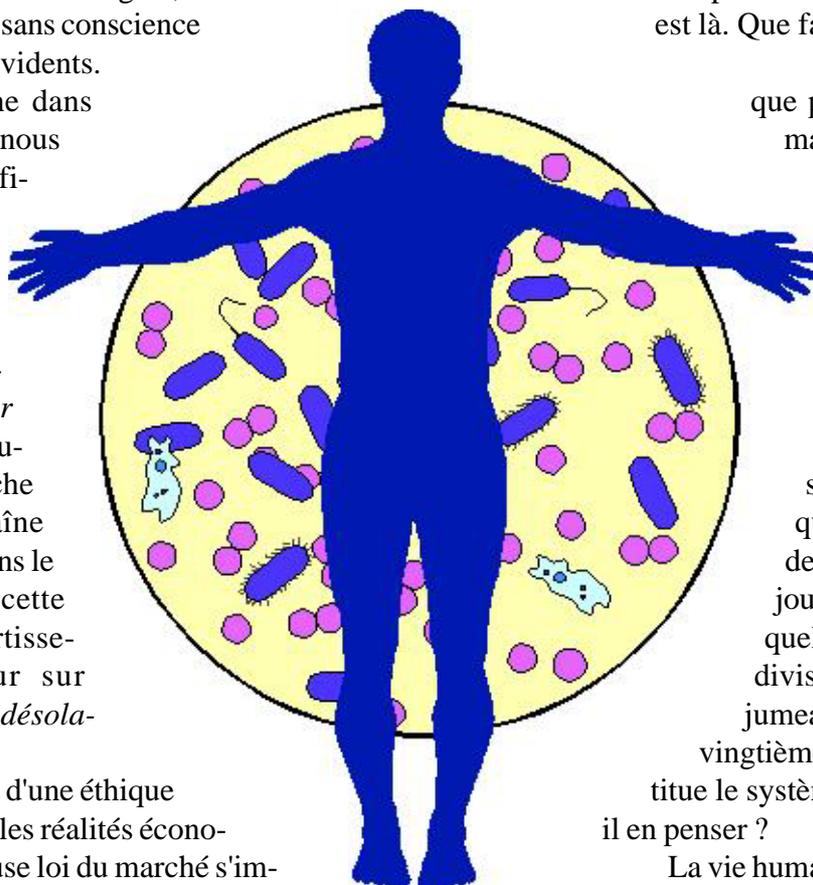


toucher au "temple de l'Esprit-Saint" qu'est l'être humain n'est pas un acte innocent. Pour un chrétien il est inconcevable de profaner le sanctuaire de la vie, créé selon la Genèse "à l'image et à la ressemblance de Dieu" (Genèse 1,27). Pour autant il nous semble qu'il n'est pas interdit de le comprendre, pour mieux l'aimer, le guérir et le respecter.

La liberté est l'un des dons accordé par Dieu à l'humanité. L'exercice de cette liberté suppose la responsabilité et la conscience: "tout est permis, mais tout n'est pas utile" écrit l'Apôtre Paul (1 Corinthiens 10,23). Les dangers, voire les méfaits d'une science sans conscience et sans repères sont évidents.

La recherche dans les "gènes" de ce que nous pourrions appeler l'infiniment petit de la matière a engendré la bombe atomique au XXème siècle. Il ne faudrait pas qu'en essayant de "malmener l'arbre de vie", la nouvelle science déclenche une réaction en chaîne d'une autre nature, dans le domaine du vivant cette fois... D'où les avertissements du Seigneur sur "l'abomination de la désolation".

La nécessité d'une éthique indépendante des seules réalités économiques et de la fameuse loi du marché s'impose pour le chrétien. "Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme ?" enseigne l'Évangile (Matthieu 16,26).



vaient pas. La science a depuis levé le voile, percé le mystère. De la fusion du spermatozoïde et de l'ovule, qui dure une dizaine d'heures, une cellule au patrimoine génétique nouveau apparaît. Et - n'oublions pas - chaque personne vivant sur cette terre a été cette cellule de départ au commencement, comme Notre Seigneur Jésus-Christ.

Faut-il appeler être humain cet oeuf qui très vite se multiplie pour que se développe une nouvelle vie ? A-t-on le droit de le manipuler, de le considérer comme un matériau de recherche, c'est le coeur du problème ? Toute la question est là. Que faut-il en penser ?

Certains argumentent que pour parler de vie humaine il faut attendre plusieurs jours; attendre le nombre symbolique de sept jours pour que l'oeuf, alors composé d'une trentaine de cellules se divise en deux (embryon et placenta), et s'accroche à la muqueuse utérine; attendre deux fois sept = quatorze jours, moment à partir duquel l'oeuf ne peut plus se diviser en deux embryons jumeaux; attendre l'aube du vingtième jour, lorsque se constitue le système nerveux. Que faut-il en penser ?

La vie humaine est-elle suspendue à ces définitions, à ces seuils froidement techniques ? N'est-elle pas autre chose, en vertu d'un caractère sacré et divin qui fait l'homme ? Et qu'est-ce que l'âme ?

## LE MYSTÈRE DES ORIGINES

**A**u commencement, il y a l'embryon. Avant l'embryon, seules existent deux cellules sexuelles: l'ovule de la femme et le spermatozoïde de l'homme. De la rencontre de ces deux cellules naît l'embryon, dont tout le patrimoine génétique est présent dans l'oeuf ainsi obtenu.

Très vite cet oeuf va se multiplier pour que se développe une nouvelle vie. Nos ancêtres étaient dans l'ignorance de ces réalités, ils ne sa-

## CLONAGE

**L**e clonage, comme son nom l'indique, cherche à reproduire un être humain identique à l'original. Techniquement, cela consiste à enlever le noyau de l'ovule et à le remplacer par le noyau d'une cellule (non sexuelle), prélevée sur le corps du donneur. Ensuite, il reste à enclencher le processus de division cellulaire en utilisant une décharge électrique. L'oeuf issu de cette manipula-

tion sera semblable à la personne sur laquelle a été prélevée la cellule. Mais il n'y aura pas création d'un patrimoine génétique original puisque pas de fusion entre un spermatozoïde et un ovule.

La cellule initiale du clone est-elle un embryon ? Faut-il appeler embryon le fruit du clonage, alors que l'oeuf ainsi obtenu n'est pas issu de la fusion de deux cellules sexuelles au patrimoine génétique distinct ?

Si l'on implante cette cellule de départ dans un utérus, elle donnera naissance à un être humain. Alors qu'est-ce qui empêche de lui donner le nom d'embryon ?

### POURQUOI FAIRE ?

Les experts nomment "*clonage à visée thérapeutique*" la technique visant à obtenir un embryon qui ne sera pas être implanté dans l'utérus d'une femme, mais dont les cellules seront cultivées pour former des tissus, voire des organes à greffer sur une personne malade, sur laquelle on aura prélevé la cellule de départ en vue du clonage.

Le gouvernement anglais de Tony Blair a fait voter une loi admettant ce principe en janvier 2001.

Par contre le projet de loi française adopté en première lecture le 22 janvier 2001 n'aborde pas en clair le clonage à visée thérapeutique. Il interdirait pour l'instant de concevoir "in vitro", c'est à dire en éprouvette, des embryons à des fins de recherche. Néanmoins cela serait autorisé sur des embryons déjà existant, ce qui revient sensiblement au même, puisque la France dispose d'environ trois mille embryons dits "surnuméraires".

On appelle "*embryons surnuméraires*" (en France actuellement) quelques trois mille embryons congelés dans l'azote liquide au C.H.U. de Montpellier. Ils proviennent de la technique appelée "fécondation in vitro" qui consiste à mêler, dans une

éprouvette, un ovule et des spermatozoïdes pour concevoir un embryon. De nombreux couples stériles ont recours à cette technique - depuis 1985 - pour avoir un enfant. Comme l'implantation d'un embryon dans l'utérus d'une femme est aléatoire, les médecins conçoivent en éprouvette plusieurs embryons pour un couple. La plupart du temps, lorsque la grossesse arrive enfin, il reste des embryons qui n'ont pas été utilisés. Ils dorment ensuite dans l'azote liquide. Mille-six-cent-soixante-quatorze d'entre eux ont ainsi été définitivement abandonnés par leurs géniteurs. Si la loi française sur la bioéthique est votée prochainement, ces embryons pourront être utilisés par la recherche, avec l'accord de leurs géniteurs, puis seront détruits.

On le voit, toutes ces technologies posent de sérieux problèmes d'éthique.

Le "clonage à visée thérapeutique", tout d'abord; a-t-on le droit de "*produire*" un être humain comme on produit un médicament pour servir de "*matière première*" à un autre être humain ?

Quel est le prix de la guérison, celui d'un homme ?



La recherche sur les "*embryons surnuméraires*"; expression technocratique qui cache une redoutable réalité. Il y aurait d'un côté les embryons "normaux", avec un "projet parental", c'est à dire destinés à devenir des enfants au sein d'une famille; de l'autre il y aurait les "*embryons surnuméraires*", déclarés comme tels pour servir à la recherche, avec

l'étiquette voulue pour justifier toutes les expériences; de quel droit ? Dans ce nouvel apartheid, dans cette ségrégation d'un genre nouveau on est en droit de se poser d'inquiétantes questions.

### POUR QUELS BÉNÉFICIAIRES ?

C'est peut-être le fond du problème. Dans le projet de loi française, une majorité des députés semble d'accord pour voter la

recherche sur les "embryons surnuméraires" - "par souci de ne pas se priver des progrès pour le traitement des maladies incurables qui pourraient résulter de recherches menées à partir de cellules souches embryonnaires" - a déclaré le gouvernement. La fin justifie-t-elle les moyens ? Inévitablement ces recherches condamneront à mort des embryons. Même si elles profitent à d'autres embryons dans l'éventualité où les expériences médicales fassent progresser la recherche, quel monde veut-on pour demain ?

Un monde où l'être humain sera traité comme de la matière première vivante, un instrument, une chose animée ? En allant au bout de cette logique, jusqu'où ira-t-on, et au nom de quel principe ? Dans dix ans, dans vingt ans, trente ans, cinquante ans, etc, quel monde pour demain, quels repères pour les générations futures ? Que devient la valeur de la vie ?

### **POUR QUEL PROJET DE SOCIÉTÉ ?**

On pourrait avoir l'impression que nos sociétés savent où elles s'engagent, parce qu'une majorité de pays refusent le principe du "clonage reproductif".

Tout d'abord qu'est-ce que le "**clonage reproductif**" ? Un "clonage thérapeutique" qui ne serait pas "interrompu", c'est à dire un clonage qui irait à terme, avec une personne qui pourrait bien un jour, les yeux dans les yeux, nous demander pourquoi ? Pour que nous rendions compte de nos expériences.

Le projet de loi française interdirait le principe du clonage reproductif, il serait puni de vingt ans de prison.

Le Conseil de l'Europe a également ajouté un protocole à la convention pour la protection des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain. Ce protocole, élaboré en janvier 1998 interdit "*toute intervention ayant pour but de créer un être humain génétiquement identique à un autre être humain.*"

Il reste à souhaiter que dans la pratique et

dans les faits, la société humaine, en tous lieux et en tous pays, tienne bon sur ces principes.

Un sondage américain indique que 7% de personnes aimeraient se faire cloner, pour diverses raisons: - disposer d'une réserve d'organes en cas de besoin, avoir l'impression d'exister après la mort, cloner des génies ou des sportifs de haut niveau, faire revivre un être cher. Passons également sur les personnes désireuses de cloner leur chien ou leur chat préféré.

Tout cela esquisse un stupéfiant projet de société. Voulons-nous réellement bâtir ce monde là ?

Ajoutons aussi qu'il se greffe des intérêts économiques derrière le clonage. La recherche médicale coûte cher, des sommes considérables sont mises en jeu. Qui seront les principaux bénéficiaires, sinon ceux ou celles qui pourront payer largement le laboratoire ?

Il s'agit donc de savoir quel monde veut-on pour demain ?

Un monde où sans méconnaître le désir de guérir et de soigner on respecte la vie, on aille pas au-delà de certaines limites. On s'en tiendrait donc aux recherches sur les "*cellules souches adultes*" de notre organisme, ces cellules que chacun

d'entre nous possède et qui peuvent fabriquer un grand nombre d'autres cellules; par exemple les cellules nerveuses de notre corps peuvent engendrer des neurones ou même se métamorphoser en cellules musculaires.

Où bien l'on est prêt, mais au nom de quels principes et de quel droit, à traiter l'être humain comme de la matière première vivante, un instrument, une chose animée ?

**Monseigneur Thierry Teyssot**

**\*\* En savoir plus** - Un excellent site Internet - richesse de la documentation:  
<http://www.genethique.org>

\*\* Pour nous faire part de vos **réactions**, vos idées, vos suggestions dans le cadre de notre **consultation**, une seule adresse: - écrire à:  
**Journal Le Gallican** - 4 rue de la Réole - 33800 Bordeaux  
ou par Internet: [bioethique@gallican.org](mailto:bioethique@gallican.org)

# LA RÉVÉLATION PRIMORDIALE

## LE CONTENU

**S**elon l'exégèse actuelle de la Bible, la rédaction de l'histoire de la Genèse ne serait effective qu'aux Xème et VIème siècles avant Jésus-Christ. Ce récit fut-il inventé à partir de ces dates ? S'agit-il au contraire de la transcription écrite d'une révélation primordiale - transmise oralement - de génération et génération, depuis l'Eden ?

La Bible cite dix patriarches d'Adam à Noé: - Adam, Seth, Enoch, Quenân, Mahalalel, Yéred, Hénoch, Mathusalem et Lamech, le père de Noé. Le Livre des livres indique ensuite dix patriarches, de Noé à Abraham: - Sem, Arpakcad, Chélah, Eber, Péleg, Réou, Séroug, Nahor et Térah, le père d'Abraham.

Si révélation primordiale il y a eu, on peut imaginer qu'elle reposait sur la connaissance de Dieu, de ses oeuvres et de son génie créateur, enfin sur une prophétie annonçant la venue de son Fils et de son oeuvre rédemptrice. Nous allons voir pourquoi.

**L**a connaissance d'un Dieu à la fois personnel et créateur est certainement la première réalité qui transparaît du livre de la Genèse. L'Etre Suprême porte un nom et désigne l'être humain par son nom, ce qui suppose des relations de personne à personne engendrant le respect, l'affection, l'attachement.

Le Mystère de l'Incarnation en Jésus-Christ où, à travers son Fils, Dieu prendra un visage, deviendra une personne au sein de l'histoire humaine, se dessine déjà, en filigrane.

Dès la Genèse l'être humain a de l'importance pour Dieu, il compte à ses yeux. L'homme est ainsi institué roi de la création et, dans la description du paradis, il est question d'un fleuve se séparant en quatre bras. Comment ne pas y voir annoncé symboliquement les quatre bras de la croix ?

Le thème des sept jours de la Création va révéler à la fois le plan de construction du monde et son plan de gouvernement. Tout s'y déroule selon sept impulsions divines originelles qui se répercutent à l'infini de notre espace-temps. On y associera les sept couleurs de l'arc en ciel, les sept notes de la gamme, les sept jours de la semaine, les sept dons de l'Esprit-Saint et les sept sacrements.

Ce sont là des **signes de cette réalité.**



Dans la Bible, et plus particulièrement dans le récit de la Genèse, le chiffre sept revêt une importance fondamentale, jusque dans les moindres détails de la composition du texte. Ainsi le nom de Dieu revient sept fois cinq = trente-cinq fois dans le récit de la Création. Le mot terre revient sept fois trois = vingt et une fois. Le mot ciel revient lui aussi sept fois trois = vingt et une fois; le mot bien sept fois. Le septième paragraphe du texte hébreu correspond au septième jour. Le récit de l'Eden est rempli des mêmes harmoniques (Genèse 2,4 et 3,24). Les noms de l'homme sont répétés sept fois quatre = vingt-huit fois, ceux de la femme sept fois trois = vingt et une fois; le texte compte aussi, en hébreu, sept paragraphes.

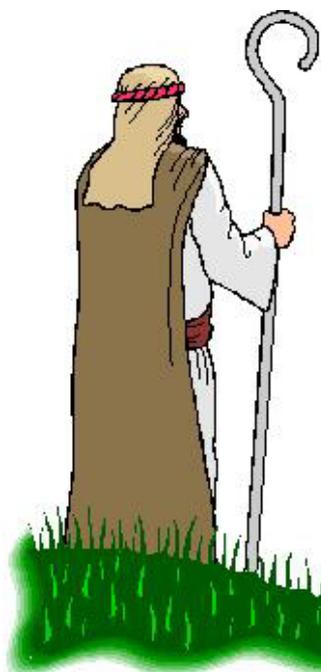
Après l'épisode du péché originel - que nous avons abordé dans le précédent numéro de janvier du Gallican - la prophétie de "la postérité de la femme qui écrasera la tête du serpent" (Genèse 3,15) va demeurer sans conteste **l'élément le plus important** de la tradition primordiale, puisque porteur d'une gigantesque espérance. La prédiction s'accomplira lors de la naissance du Fils de Dieu par Marie et, consommera la victoire de la résurrection sur le père du mensonge et de la mort.

### DES PRÉSENTS D'ABEL AU CHRIST-JÉSUS

**S**i nous remontons le cours des âges bibliques, nous pouvons lire que la

promesse de l'envoi d'un Sauveur venant restaurer la nature humaine dans la grâce et l'amitié divine, suite à l'épisode du péché originel, est implicitement contenue dans:

- 1) Les présents d'Abel
- 2) Le sacrifice d'Abraham
- 3) Celui de Melchisédek



Et comme il n'y a pas de hasard dans la liturgie - remarquons que le rituel de la messe gallicane de Gazinet, au début de la préface consécatoire du pain et du vin en Corps et en Sang du Christ évoque: "les présents d'Abel, le sacrifice d'Abraham et celui de Melchisédek".

Il est évident qu'il y a ici la volonté de bien insister, de faire le lien entre ces trois personnages de l'antiquité biblique et Jésus, le Fils de Dieu. L'on pourrait ainsi parler d'un héritage spirituel, d'une **filiation symbolique et prophétique, d'Abel le juste au Seigneur Jésus-Christ**. Essayons de comprendre.

**1) Les Présents d'Abel:** - "Abel fut berger, tandis que Caïn cultivait le sol. Or, au bout d'un certain temps, Caïn présenta les fruits du sol en oblation à Yavhé; Abel, de son côté, présenta les premiers nés de son troupeau, ainsi que de leur graisse. Yavhé porta ses regards vers Abel et vers son oblation, mais vers Caïn et vers son oblation il ne les porta pas" (Genèse 4,2-5).

Seule une lecture simpliste pourrait laisser supposer la préférence de l'Eternel pour le sang et les sacrifices d'animaux, en place de l'offrande "végétarienne et diététique" de Caïn. Non ! Le choix divin de l'offrande d'Abel ne peut se comprendre que dans la perspective d'une vue prophétique sur la valeur des religions.

Ainsi Abel symbolise le courant de la grâce et de la révélation, celui de la libre élection divine et de **l'annonce du Fils de Dieu** "le bon berger" (Jean 10,14), "le sacrificateur éternel qui a répandu son sang pour obtenir notre rédemption" (préface consécatoire de la messe gallicane du rite de Gazinet).

Caïn représente la **religion naturelle**, c'est à dire le courant religieux à travers lequel l'être humain tente de parvenir à Dieu, par ses propres forces. Les fruits du sol symbolisent le paganisme, issu de l'observation attentive de la nature et de ses mystères.

Si l'on devait tenter d'établir une comparaison entre les deux grandes religions bibliques (judaïsme et christianisme) et d'autres formes religieuses issues de diverses sources (par exemple le bouddhisme, le chamanisme et tous les paganismes), l'on pourrait dire que la Bible nous présente un **Dieu personnel qui va vers les hommes** (il se révèle, prend l'initiative de, parle, se montre, intervient parfois pour redresser la barre), tandis qu'ailleurs, c'est au contraire **l'être humain qui cherche** à prendre conscience d'une réalité spirituelle et mystique, puis en tire ensuite un fond de doctrine.

2) **Le Sacrifice d'Abraham:** - Lire Genèse (22,1-13). En résumé l'Eternel dit à Abraham de sacrifier son fils, puis il substitue un agneau à la place d'Isaac.

Il est alors facile d'établir un parallèle avec le Nouveau Testament où, l'Eternel envoie son **propre fils** - "*l'agneau de Dieu qui enlève le péché du monde*" (Jean 1,29) - à la place de l'Humanité condamnée.

Puis la Cène substitue sans fin les espèces du pain et du vin à Jésus qui est présent par elles; ce qui nous amène au personnage de Melchisédek, le mystérieux roi de Salem.

3) "*Et Melchisédek, roi de Salem, apporta du pain et du vin; il était prêtre du Dieu Très-Haut*" (Genèse 14,18).

Remarquons tout d'abord que Jésus n'a rien inventé en instituant la Cène, mais, Fils du Très-Haut, il a mis sa **présence** dans le pain et le vin: - "*ceci est mon Corps, ceci est mon Sang*". Le sacerdoce chrétien était fondé, à la fois puissance de vie et de grâce et, en vérité, la plus haute potentialité donnée à l'être humain de manifester la puissance bienfaisante et salvatrice du Dieu Très-Haut.

Sur Melchisédek, nous pouvons simplement ajouter qu'il symbolise la figure du Christ. Abraham, le grand prophète du Dieu Très-Haut lui fait l'offrande d'une dîme fort généreuse, signe de grand respect de la part du patriarche pour ce mystérieux personnage, dont l'existence n'est évoquée qu'à travers ce court passage de la Genèse.

La portée symbolique et prophétique de ces textes et personnages de l'Ancien Testament est ainsi facile à souligner. En fait tout tourne autour de l'annonce de Jésus-Christ, Fils de Dieu. C'est, à notre avis, la grande promesse véhiculée par la tradition primordiale.

*Mgr Thierry*

## Notre Église au Cameroun

Sanctuaire Notre Dame du Rosaire - ordinations du dimanche 16 décembre 2001. Après la sortie de la messe - de droite à gauche - notre évêque au Cameroun, Mgr Théophile M'Bogué, la Mère Supérieure Rose-Sylvie, de la Congrégation gallicane des Soeurs de Sainte Marthe, et le diacre Gabriel Martial Nkou Samba.

Juste à l'arrière plan, le nouveau bureau de l'évêque en cours d'achèvement avec des balustres.

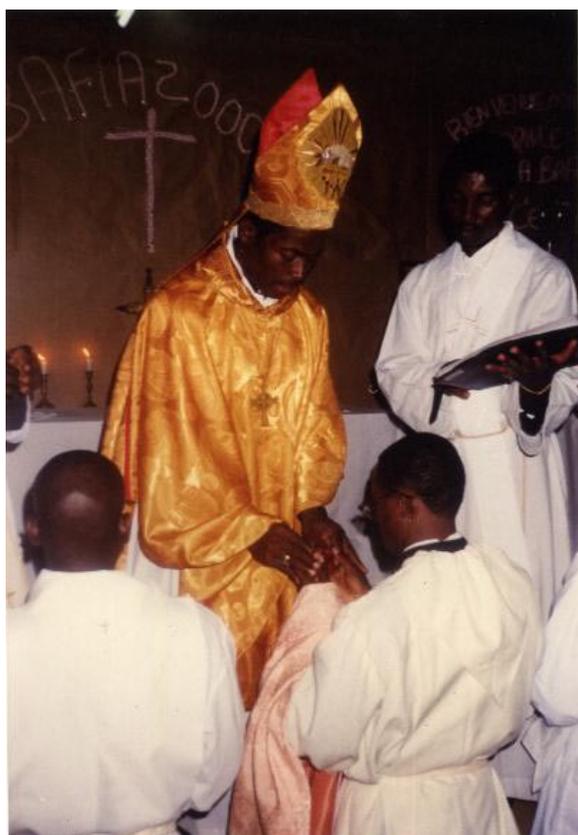
Les lecteurs du Gallican se souviennent du nom de Mgr Théophile, ordonné prêtre par Mgr Thierry en août 1987 et consacré évêque pour le Cameroun et l'Afrique centrale lors de la Pentecôte 1996 au sanctuaire du Sacré-Coeur de Clérac, en Charente Maritime.





Révérend Père Siméon Bazolo, ordonné prêtre par Mgr Théophile le 15 août 2000 à Bafia.

Ci-dessous, Mission Saint Joseph de Bafia - ordination au quatrième ordre mineur - acolytat - du Frère Jean-Jules Wassi le 14 août 2000 par Mgr Théophile M'Bogué.



Sanctuaire Notre Dame du Rosaire - ordinations du dimanche 16 décembre 2001. Sur la photo en haut à droite, appel de la postulante et début de la cérémonie d'investiture de la Mère Supérieure de la Congrégation des Soeurs de Sainte Marthe. Tout à côté de l'évêque, le diacre Christian Maurice, ordonné à Mbalmayo (centre du Cameroun) en août 2001. Photo en haut à gauche, remise de la cape à la Révérende Mère. Derrière la postulante, le parrain,

Photo du bas à droite - Consécration de la chapelle Notre Dame du Divin Pasteur de Yaoundé le 17 août 2000. Le Recteur est Soeur Colette Ateba, de la Congrégation gallicane des Soeurs de Sainte Marthe.

Après les trois coups de crosse sur la porte principale, entrée et aspersion de l'édifice tout entier en présence du clergé. L'officiant est Mgr Théophile.

En haut de la page suivante, on peut découvrir une photo souvenir avec la fondatrice de l'oeuvre - Soeur Colette Ateba - (à droite de l'évêque) avec les fidèles.

La photo en médaillon à droite représente la consécration de l'autel de la chapelle du Divin Pasteur par Mgr Théophile.





# *Sanctuaire du Sacré-Coeur de Clérac*



***\*\* Quelques photos de la dernière visite de Madame Marion accompagnée d'un bus de pèlerins en la chapelle du Sacré-Coeur de Clérac.***



# Chapelle Saint Jean-Baptiste de Bordeaux

**\*\* Ci-dessous à droite - photos du baptême d'Ambre Lévêque samedi 30 mars 2002 - lors de la veillée pascale - Ambre est une des sept enfants de la classe de catéchisme**



**\*\* Ci-contre à gauche les trois photos des baptêmes de Vincent John Bel et Audrey Marie Lemeur le samedi 23 février dernier en la chapelle Saint Jean-Baptiste**





**\*\* Ci-dessus Mariage de Corinne Bonnin et Thierry Marion samedi 13 octobre - chapelle Saint Jean-Baptiste**

**\*\* Ci-dessus Baptême d'Emilie Marion samedi 13 octobre - chapelle saint Jean-Baptiste**

**\*\* Mariage de Nathalie Bujosa et Frédéric Garbolino samedi 12 janvier - chapelle Saint Jean-Baptiste**

## *Nouvelles de la Paroisse Saint Expédit - Caussade*

Une Statue de Saint Albert le Grand (1206-1280) Evêque et Docteur de l'Eglise a été offerte par une fidèle de la chapelle Madame Micheline Damann. Qu'elle en soit remerciée.

Nouvelles: un fidèle ami de la chapelle M. Albert Escoubas a été hospitalisé pour des ennuis de santé, il est à présent parmi nous et a retrouvé tout le dynamisme que nous lui connaissons.

Monsieur Antonio Canto a été hospitalisé pour la deuxième fois pour l'opération de la seconde hanche, tout va bien pour lui, nous l'attendons d'un pied ferme à la chapelle.

Un olivier: Le samedi 9/3/2002 a eu lieu la plantation d'un olivier offert par Madame Raymonde Quèbres en Souvenir du Seigneur en agonie aux jardins des oliviers le soir du Jeudi-Saint. La bénédiction a été donnée le Jeudi Saint 28 mars à 18 heures avant l'office, il a été planté derrière la croix à l'extérieur de la chapelle... tout un symbole; merci à Mme Quèbres, elle a droit à toute notre gratitude.

### Nos deuils dans l'Espérance

M. Michel Martinez - 69 ans - nous a quittés, après une longue et douloureuse maladie. C'était une personne d'un tempérament calme, passionné de chasse, qui avait toujours une parole gentille avec ses amis.

La messe de Neuvaine a été célébrée le jour de l'Epiphanie à 11 heures en la Chapelle. A sa veuve Madame Rose Martinez, à toute sa famille, nous leur

présentons nos plus sincères condoléances et l'assurance de nos prières.

Le Frère François Miquel est entré dans la maison du Père le lundi 14 janvier 2002 à Montauban, au centre Hospitalier où il avait été admis dans le courant du mois de décembre 2001. Il avait été ordonné diacre le 22 avril 1990 par Monseigneur Thierry Teyssot, le jour de la Saint Expédit. Il était né à Lallenque le 19 avril 1919 (Lot). Il était Vice-Président des déportés internés du Tarn et Garonne, grand invalide de guerre; il était également Président de la cultuelle de la chapelle Notre Dame de Fatima et Saint Expédit. Son ministère de diacre a été assuré jusqu'au bout, jusqu'en octobre 2001. Ses obsèques ont eu lieu en l'Eglise Notre Dame de Caussade, et l'inhumation au caveau familial de Lallenque. La messe de Neuvaine a été célébrée en la chapelle gallicane en présence d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. Une page de la chapelle se tourne, nous perdons un ami fidèle, nous gagnons un allié à u ciel. Ses dernières paroles furent: *"il faut prier et faire beaucoup de sacrifices."*

A Madame Solange Miquel, à ses enfants, nous les assurons de notre profonde amitié et de notre sympathie.

Notre chapelle s'est encore embellie. En effet, pendant la semaine du 4 mars au 9 inclus un carrelage a été posé dans la chapelle par un ami dévoué, M. Alain Rigal. Qu'il en soit vivement remercié.

***Père Jean François Prévôt  
Recteur de la paroisse***

